



MEINIER

infos

09
2025



❖ Agenda

CONSEIL MUNICIPAL

❖ 18 sept. ❖ 9 oct.

BIBLI-O-BUS : vendredis vers
la salle communale 14h-17h

● 19 sept. ● 17 oct.



Les **VENDREDIS** de 16h à 20h
devant la salle communale
(www.meinier.ch).

LE BICYCLOGUE
« Répare tous les bobos de votre vélo »

www.bicyclogue.com présent
de 8h à 12h devant la salle
communale les :

● 16 octobre

MANIFESTATIONS :

- **Fête de la pomme et du
terroir**

Dimanche 21 septembre
Salle communale / extérieurs

- **Vogue de Meinier**

Samedi 27 septembre
Salle communale / extérieurs

Dictée de Pierre - local des
aînés, bât. collectif à 8h30 :

● 9+30 sept. ● 14+28 oct.

Rappel : Mérite meynite

Depuis 2017, les Autorités de Meinier manifestent leur reconnaissance aux meynites qui se sont distingués en leur décernant un *Mérite meynite*, récompensant ainsi des citoyennes ou citoyens, sociétés, associations ou groupements qui contribuent positivement à la vie de la Commune ainsi qu'à son rayonnement et qui se sont particulièrement distingués notamment dans les domaines sportif, culturel, économique, social, de développement durable ou autres.

● **Règlement, informations et inscription :**

<https://www.meinier.ch/administration/formulaires-documents/merite-meynite>

Délai de dépôt des candidatures : 1^{er} novembre 2025.



Nettoyage annuel du lac Léman – 33^{ème} édition

Chaque année, le club **Aqua-Diving**, avec la participation de Scuba-Dream, Traveldream, Parkgest et la Commune de Chêne-Bougeries, organisent le nettoyage du lac. Cette année, il aura lieu :

Sam 20 & Dim 21 septembre

**Rendez-vous aux Bains des Pâquis
samedi dès 11h / dimanche dès 9h.**

● **Inscriptions :** www.nadl.ch (marcheurs-euses bénévoles à terre, plongeurs-euses, apnéistes ou propriétaires de bateaux)

● **Informations complémentaires :** ☎ 079 606 25 06 dès 14h ou info@nadl.ch

Soyons nombreux pour cette belle action en faveur de l'environnement !



Détentrices et détenteurs de chiens : **RAPPEL** pour une cohabitation harmonieuse

En promenade, le chien est toujours en laisse

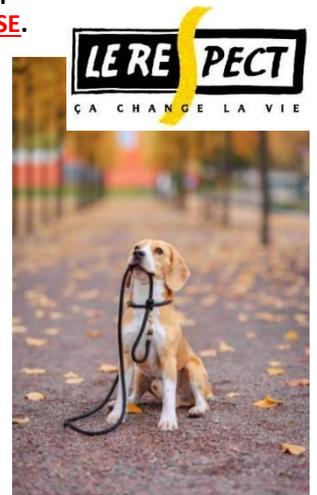
- Dans les localités et sur les voies de circulation : si la personne détentrice d'un chien n'arrive pas à le faire revenir à elle **IMMÉDIATEMENT** lorsqu'il s'élançait vers quelqu'un, **ELLE A L'OBLIGATION DE LE TENIR EN LAISSE.**
- En forêt du 1^{er} avril au 15 juillet.

Sans avoir besoin de laisse :

- En forêt du 16 juillet au 31 mars, à condition que son maître le contrôle parfaitement.
- Dans les espaces de liberté pour les chiens ; voir sous :
<https://www.ge.ch/detenir-chien/espaces-liberte-parcs-publics-interdits-aux-chiens>

Interdiction d'aller :

- Dans tous les lieux où une signalétique interdit l'accès aux chiens.
- Dans une école ou son préau, sur une place de jeux pour enfants.
- Sur les pelouses et massifs de fleurs des promenades et parcs publics.
- Dans les locaux employés pour la consommation ou vente de denrées alimentaires.
- Dans un édifice religieux ou un cimetière.
- Dans une salle de spectacle.
- Dans les réserves naturelles et forestières ou les secteurs mis à ban.
- Dans les cultures ; interdiction à celles et ceux qui ne sont pas des ayants droit **de pénétrer ou de laisser pénétrer un animal de compagnie sur tout terrain affecté à la production agricole ou à la promotion de la biodiversité, quelque que soit sa forme.** Les contrevenants sont passibles d'une amende administrative jusqu'à Fr. 60'000.-.



Autres infos

ENTRAÎNEMENTS POUR SENIORS COURSE À PIED ET WALKING

DATES Tous les mercredis à 14h du 17 septembre au 3 décembre 2025.
 Tous les jeudis à 14h30 du 18 septembre au 4 décembre 2025.

PARTICIPATION GRATUITE

LIEUX Les mercredis : Centre Sportif des Evaux, Ch. François-Chavaz 110, 1213 Onex.
 Les jeudis : Centre Sportif du Bout-du-Monde, Route de Vessy 12, 1206 Genève.

PARTICIPANT(E)S Ce programme d'entraînement en commun hebdomadaire, gratuit et réservé aux personnes de 60 ans et plus, dure 12 semaines, soit jusqu'au mercredi 3 décembre et/ou jeudi 4 décembre 2025. Il n'est pas nécessaire de s'inscrire à la Course de l'Escalade pour participer à ces entraînements. **Aucune convocation ne sera envoyée.**



“ e ” scalade

SÉANCES Après inscription, vous pouvez participer aux séances d'entraînement de votre choix. Les séances auront lieu par tous les temps. Encadrement assuré par des professionnels du Centre d'expertise du sport, de la santé et de la forme Athletica.

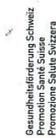
ÉQUIPEMENT vêtements et baskets de sport, gourde.

INFOS & INSCRIPTIONS
 Inscription sur notre site internet d'ici au 19 septembre 2025 ou en retournant le talon réponse ci-dessous lors de votre premier entraînement.



S'INSCRIRE
 Scannez le qr-code

ORGANISATION
 Association Sant“e” scalade
 CP 6479, 1211 Genève 6
 022 700 59 02
info@santescalade.ch
escalade.ch/santescalade



À RETOURNER lors de votre premier entraînement
 Ceci est une inscription aux entraînements et non pas à la Course de l'Escalade

Nom : Prénom :

Adresse :

NPA-Ville : Téléphone :

Email (si communication par email souhaitée) :

Date de naissance : Signature :

J'ai participé aux entraînements l'an passé.

